

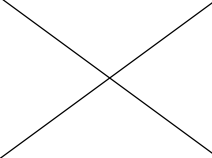









LA CARTE DE PÊCHE EN 2009

		Timbre	Tarif	
CARTE PERSONNE MAJEURE	Carte annuelle « personne majeure ». 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche. (Timbre CPMA acquitté une seule fois)		CPMA	28,00 €
			Fédération	
			AAPPMA	
			TOTAL	
CARTE PERSONNE MINEURE	Carte annuelle « personne mineure » : Jeune de 12 ans à moins de 18 ans au 1 ^{er} janvier de l'année. 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche. (Timbre CPMA acquitté une seule fois)		CPMA	1,00 €
			Fédération	
			AAPPMA	
			TOTAL	
CARTE DÉCOUVERTE	Carte annuelle « Découverte » : Jeune de moins de 12 ans au 1 ^{er} janvier de l'année. 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche. (Pas de Timbre CPMA)		CPMA	0,00 €
			Fédération	
			AAPPMA	
			TOTAL	
CARTE JOURNALIÈRE	Carte journalière disponible du 1 ^{er} janvier au 31 décembre. 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche. Reçoit la CPMA « Journalière » sauf si le pêcheur a déjà acquitté la CPMA « Personne majeure » ou « Personne mineure » sur une carte de membre pour l'année en cours. Doit y figurer expressément le jour de validité.		CPMA	3,00 €
			Fédération	
			AAPPMA	
			TOTAL	
CARTE VACANCES	Validité 15 jours consécutifs, du 1 ^{er} juin au 31 décembre. 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche. Reçoit la CPMA « Vacances » sauf si le pêcheur a déjà acquitté la CPMA « Personne majeure » ou « Personne mineure » sur une carte de membre pour l'année en cours. Doit y figurer expressément les jours de validité.		CPMA	12,00 €
			Fédération	
			AAPPMA	
			TOTAL	
MIGRATEURS	Supplément d'une CPMA « personne majeure » ou « personne mineure » pour la pêche du saumon, de la truite de mer et de la civelle sur les rivières et suivant la période où la pêche est autorisée. (Timbre CPMA acquitté une seule fois)		CPMA	30,00 €
			Fédération	
			AAPPMA	
			TOTAL	
CARTE AMATEUR AUX ENGINS	Carte annuelle par licence amateur aux engins sur le lot de pêche concerné. (Timbre CPMA acquitté une seule fois)		CPMA	28,00 €
			Fédération	
			AAPPMA	
			TOTAL	
CARTE PROMOTIONNELLE « DÉCOUVERTE FEMME »	Carte annuelle « Découverte Femme ». Pêche à 1 ligne 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche. Prix préconisé à 30 € (Timbre CPMA intégré à la carte)		CPMA	12,00 €
			Fédération	
			AAPPMA	
			TOTAL	

Aucune copie des timbres CPMA ne peut être délivrée ; En cas de perte, le pêcheur doit de nouveau les acquérir. Une fois collés sur une carte délivrée, les timbres CPMA doivent être oblitérés par cachet ou signature du dépositaire.